

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ASACA

DU 10/02/2017

1/ Présentation des personnalités présentes

Mr LUNEL (Président de la Ligue) est excusé ce soir.

2/ Rapport moral du Président, Mirko BRANDI

« Bonsoir à tous, je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale électorale.

Je vais commencer par vous remercier toutes et tous pour votre présence ce soir qui montre l'intérêt que vous portez à notre association et aussi à tout ce qu'elle représente.

2016 fut et restera une année très particulière pour moi, je la résumerai avec un mot : réussite.

*On a tous autant que nous sommes ce soir, membres du comité directeur, licenciés et bénévoles, travaillé, certes à des degrés divers sur ce rallye, mais **travaillé** tous dans le même sens en vue d'obtenir cette réussite.*

Alors, on a eu des moments difficiles, des moments de doutes, mais franchement, à partir du moment où chacun a mis toute son énergie positive, son savoir, son expérience, son temps, enfin dès que nous nous y sommes mis, à chaque défi nous avons gagné tous ensemble.

Je vous rappelle quelques exemples : souvenez-vous le 5 novembre, une salle de 200 personnes remplie en quelques jours avec notre maintenant célèbre « jambon grillé ». Pour le rallye maintenant, une liste de sponsors de plus de 100 annonceurs, 104 engagements dont 34 équipages andréziens, une vraie boutique qui a su plaire et réaliser un chiffre très honorable, un tracé bien pensé avec une organisation sans faille qui nous a permis d'avoir 74 équipages à l'arrivée, d'où un taux d'arrivants de plus de 75%...

*Je résumerai donc l'année 2016 comme cela, nous avons tous œuvré intelligemment et nous avons tous su donner le meilleur de nous-même afin que 2016 soit la digne suite de notre aventure commencée un an plus tôt. Et pour cela je vous dis **MERCI**.*

Maintenant 2017, et je ne peux commencer ce discours sans vous parler de l'affaire Lebordais.

En effet, comme vous avez pu le lire dans les journaux, ce 24 janvier 2017 le jugement de l'ex Président de l'ASACA est tombé. Il est reconnu coupable de tous les chefs d'accusation retenus contre lui. Il a été condamné à 12 mois de prison avec sursis (avec une mise à l'épreuve de 2 ans), et à des obligations de travail et de remboursement. Il devra verser 25 691 € de préjudice matériel, 1 000 € de préjudice oral, et 800 € pour les frais de justice. Ce jugement est désormais définitif car il n'a pas été frappé d'appel. Bon nombre de nos membres et sympathisants, moi le premier, se doutent qu'il sera compliqué de récupérer la totalité des sommes détournées, mais par ce jugement c'est toute une institution que je représente ce soir devant vous qui retrouve une part de son honneur.

Je me présente ce soir à vous comme candidat à l'élection du comité directeur de l'ASACA où je souhaite viser de poursuivre mon parcours comme Président.

Ce sont plus de 10 rendez-vous avec mon comité directeur, des réunions tous les 2 mois, un repas de promotion du rallye, une conférence de presse, le rallye et enfin les remerciements.

Le tracé du rallye 2017 est bel et bien en route, la réflexion est en cours sur le rythme que nous donnerons à cette édition. Notre volonté étant cette année encore de minimiser le nombre de passage et les dégâts occasionnés et maximiser la diversité du terrain et des spéciales pour satisfaire toujours plus nos concurrents, en d'autres termes assurer la pérennité de notre rallye.

Nous sommes toujours, et je pense que c'est une des clés de notre réussite, en quête de trouver de nouvelles spéciales pour faire perdurer la magie de ce rallye.

Après outre cette nouveauté permanente et nécessaire, nous avons des spécificités fondamentales que nous tenons à respecter. Et les fondamentaux seront bien entendu au rendez-vous. Nous maintiendrons donc les contrôles administratifs et techniques sur la commune de St André le vendredi, les spéciales de nuit le samedi et l'assistance sur les pistes de St André le dimanche.

Après notre réussite de 2016, il nous appartient à nous tous de créer notre victoire de 2017, nous avons le temps et les personnes pour le faire.

Merci de votre attention. »

Approbation à l'unanimité

3/ Rapport du secrétaire, Robert SCHOIRFER

Mr le Maire de St André est prêt à participer activement financièrement afin que le rallye puisse perdurer sur sa commune.

Robert SCHOIRFER revient sur l'affaire Lebordais : la peine est maximale. Les frais d'avocat pour cette affaire ont été de 1560 € au lieu de 5000€, grâce à ses connaissances.

Etat des licences 2016 : 125 licenciés.

Robert SCHOIRFER fait part à l'Assemblée qu'il souhaite démissionner de son poste de secrétaire, tout en continuant de participer activement pour l'organisation du rallye et se présente comme membre du comité directeur.

Approbation à l'unanimité

4/ Bilan financier 2016, Bernard CARON

Le détail du budget prévisionnel, le résultat du budget prévisionnel ainsi que le bilan financier sont en pièce jointe.

Quelques éclaircissements :

- Subvention départementale : il est très important que chaque licencié participant à des épreuves de sport automobile puisse transmettre ses déplacements afin d'obtenir cette subvention. Le montant de 2016 était de 1 737 €.
- La dette de l'Agora TT a été remboursée.
- En ce qui concerne le barbecue de juin et le repas de novembre, l'ASACA bénéficiait d'un avoir de 1 500 € à Leclerc d'Anet. Quelques membres déplorent de ne pas avoir été avertis pour le barbecue. Le futur secrétaire devra veiller à bien relever les adresses mail et ainsi inviter l'ensemble des licenciés. Le changement de lieu du barbecue au dernier moment en raison de l'occupation des pistes de St André par les gens du voyage n'a pas été en faveur de l'évènement.
- L'ASACA est encore en attente du paiement de quelques sponsors et partenaires pour un montant attendu de 4 300 €. Au 8/02/17, nous comptons 23 500 € de sponsors reçus (Carrefour de St André a payé le 6/12/2016 pour le rallye de 2015)
- La remise en état des chemins du rallye doit encore coûter 1 000 €.
- Au niveau des engagements, tout le monde a payé, aucune remise n'a été faite.

NB : On observe davantage de bénéficiaires pour l'année 2015 que pour l'année 2016 en raison que tout l'argent n'était pas rentré en banque en 2015 (avant détournement de l'argent) et que Daniel LEMARIE avait confectionné une boîte à dons.

Approbation à l'unanimité

6/ Avis des contrôleurs aux comptes, Evelyne DELERUE

Mme Evelyne DELERUE n'exprime aucun problème sur la tenue des comptes de l'association.

7/ Election du nouveau comité directeur

59 votants, 59 suffrages exprimés.

Composition du bureau :

Président : Mr Mirko BRANDI

Vice-Président : Mr Muriel BUISSON

Secrétaire : Mme Evelyne DELERUE

Secrétaire adjoint : Mr Richard TERCIER

Trésorier : Mr Bernard CARON

Trésorier adjoint : Mme Jocelyne TERCIER

Membres du comité directeur :

Mr Sébastien BERNARD, Mme Soline BRANDI, Mr Guillaume BUISSON, Mr Jean-Luc COUDRAY, Mr Eric GAUVAIN, Mr Thomas LEFRANCOIS, Mr Gilles MILCENT, Mr Alain NOE, Mr Julien NOE, Mr Xavier RAVANNE, Mr Robert SCHOIRFER, Mr Maurice VAGRY, Mr Vincent VERET, Mr Patrick VIENNOT et Mr Nicolas VIMARD.

8/ Désignation des représentants à l'AGORA TT et à la Ligue de Normandie

Les représentants de l'ASACA à l'AGORA TT sont : Mirko BRANDI et Mr Daniel LEMARIE.

Les représentants de l'ASACA à la Ligue de Normandie sont : Mirko BRANDI et Mr Lucien VARANGLE

9/ Désignation des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes sont : Mr Dominique CHANU et Mme Eliane VARANGLE.

10/ Calendrier 2017

Réunion ASACA : 21/04/2017 à 20h, à la mairie de St André

Foire à tout de St André avec la boutique du club et quelques voitures exposées : 01/05/2017

Réunion et AG financière : 23/06/2017

Réunion ASACA : 22/09/2017

Repas Jambon grillé : 21/10/2017 à la salle du Clos Mulot

Présentation du rallye : 14/11/2017

Rallye Plaines et Vallées : 24, 25 et 26/11/2017

Remerciements : 08/12/2017.

11/ Budget prévisionnel et montant des cotisations

Quelques investissements à prévoir : matériel de terrain, banderole pour la boutique.

Montant des cotisations : 30 € au lieu de 63 € pour les licences EIV et 60 € pour les autres au lieu de 63 € (pilotes, copilotes, directeur de course etc)

Une remise de 30€ par membre d'équipage sera effectuée aux licenciés de l'ASACA s'engageant aux Plaines et Vallées 2017.

12/ Questions diverses

Aucune question..

13/ Clôture de l'AG par le Président

Mirko BRANDI remercie l'ensemble des licenciés présent ce soir.